

Réf: Dossier N° 078046

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SECURE ASSURANCE SOCIETE DE COURTAGE
» en abrégé « SASC »

Siège social Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX DERIERE
L'UNIVERSITE UIA, Lot 3038, Ilot 252

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SECURE ASSURANCE SOCIETE DE
COURTAGE » en abrégé « SASC »

Objet : -ASSURANCE AUTOMOBILE NON VIE-VIE
-ASSURANCE MALADIE
-MULTIRISQUE HABITATION
-MULTIRISQUE Chantier
-RC ENTREPRISE
-RC SCOLAIRE

et pour la réalisation de l'objet social :

-l'acquisition la location et la vente de tous biens meuble et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement, notamment l'acquisition de brevets ,licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX DERIERE
L'UNIVERSITE UIA, Lot 3038, Ilot 252

Dirigeant(s) : Mlle DIABY SALIMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01748 du 29/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13663/GTCA/RC/2022 du 29/03/2022

